

# Notre Code de conduite

Parce que nous sommes attentifs, nous sommes en contact  
et nous prenons nos responsabilités.

Révision - Décembre 2021



BARONIE

## Sommaire

Avant-propos du Conseil d'administration .....	3
Introduction .....	4
<b>1. Nous sommes attentifs .....</b>	<b>6</b>
1.1 Validité .....	6
1.2 Lois et comportement éthique .....	6
1.3 Concurrence loyale et antitrust.....	6
1.4 Anti-corruption et pots-de-vin, cadeaux et divertissements .....	6
1.5 Notre personnel .....	7
1.6 Notre produit.....	7
1.7 Notre environnement.....	7
1.8 Durabilité.....	8
1.9 Finances .....	9
1.10 Sauvegarde des actifs et de la réputation de l'entreprise .....	9
<b>2. Nous prenons nos responsabilités.....</b>	<b>11</b>
2.1 Droits de l'homme.....	11
2.2 Travail des enfants et travail forcé .....	11
2.3 Liberté d'association.....	12
2.4 Salaires et horaires de travail décents .....	12
2.5 Environnement de travail sain, sûr et sécurisé .....	12
2.6 Égalité des chances .....	13
2.7 Conflit d'intérêts .....	13
2.8 Traitement dur ou inhumain .....	13
2.9 Vie privée .....	13
<b>3. Nous sommes connectés.....</b>	<b>15</b>
3.1 Créer ensemble.....	15
3.2 Travailler avec nos partenaires .....	15
<b>4. L'avenir de notre Code .....</b>	<b>17</b>

## Avant-propos du Conseil d'administration

Notre Code de conduite nous guide pour mettre en pratique nos valeurs et nos engagements dans l'ensemble de l'entreprise et dans tout ce que nous faisons.

Il nous aide à faire des choix éclairés, axés sur notre environnement de travail quotidien et les défis auxquels nous sommes confrontés. Il nous aide à naviguer dans les domaines et les situations où une conduite responsable et une prise de décision éthique sont d'une importance capitale.

Chacun d'entre nous est responsable de s'assurer qu'il comprend les politiques et les procédures de Baronie, et de maintenir les normes éthiques élevées dans tous les aspects de notre travail, même lorsque notre Code de conduite ne fournit pas de directives directes. L'intégrité est la base essentiel de notre succès.

Notre Code de conduite ne peut pas couvrir en détail la grande variété de situations que nous pouvons rencontrer, donc parfois, vous pouvez être confronté à une situation où la bonne chose à faire n'est pas évidente. C'est là que notre Code de conduite des affaires peut vous aider. Ce code de comportement doit être utilisé comme votre guide pour préserver notre réputation et vivre nos valeurs. Bien que le code ne puisse pas répondre à toutes les questions, il peut vous indiquer où trouver des conseils lorsque la réponse n'est pas claire.

On attend toujours de nous que nous fassions preuve à la fois d'intégrité et de bon sens. En cas de doute, exprimez-vous et demandez de l'aide.

Fons Walder (père)

Jean-Marie van Logtestijn

Fons Walder

Guy Walder

## Introduction

Le présent Code de conduite reflète l'adoption de pratiques commerciales responsables, élément essentiel pour favoriser une culture d'éthique et d'intégrité au sein de notre entreprise.

Nos valeurs éthiques sont fondées sur ces principes, l'accent étant mis sur l'intégrité, la droiture et le respect de tous. L'intégrité est intrinsèque à la façon dont nous menons nos affaires. Nous agissons avec intégrité, que ce soit avec des contacts internes ou externes. C'est le fondement de toutes les transactions au sein de l'entreprise.

Notre Code de conduite (ci-après dénommé "Code") repose sur les [trois principes directeurs suivants](#) : [Nous sommes attentifs](#) ; [Nous prenons nos responsabilités](#) ; [Nous nous connectons](#). Ces principes reflètent les valeurs de Baronie, qui sont les suivantes :

- La recherche de l'excellence en matière de qualité et d'efficacité
- Simplicité d'exécution
- La passion pour nos produits
- Entrepreneurat durable
- L'ambition.

Notre code s'inspire des directives et principes internationaux suivants :

- Code de base de l'initiative pour le commerce éthique (ETI)
- Déclaration universelle des droits de l'homme
- Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)
- Principes directeurs des Nations Unies (ONU) sur les entreprises et les droits de l'homme
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).  
Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales
- Organisation internationale du travail (OIT). Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Convention 182 concernant les pires formes de travail des enfants et Convention 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi.

Il s'agit de lignes directrices et de principes fondamentaux. Baronie ou les sites individuels sont autorisés à formuler des politiques locales supplémentaires, mais celles-ci ne doivent pas entrer en conflit avec ce code.

Nous sommes fiers  
de **prendre soin** de  
notre personnel,  
de nos produits et  
de l'environnement.

Cela permet d'offrir de la qualité à chaque bouchée.



## 1. Nous sommes attentifs

### 1.1 Validité

Notre Code est global, il s'applique à tous les employés de Baronie, pour tous nos sites et tous les rôles au sein de la société. Il doit être considéré comme une responsabilité mutuelle pour TOUS.

Nos chaînes d'approvisionnement sont évaluées non seulement pour leurs performances commerciales, mais aussi pour s'assurer que les entreprises avec lesquelles nous collaborons partagent nos principes et font écho à nos valeurs. Notre Code s'applique également à nos parties prenantes et est aligné pour soutenir les valeurs de nos clients.

### 1.2 Lois et comportement éthique

Nous menons nos activités dans le respect des lois et règlements nationaux et internationaux applicables, des normes alimentaires, des normes éthiques et des exigences légales pertinentes. Les approches peuvent différer en fonction de la législation en vigueur dans le pays. En cas de conflit entre les exigences légales locales et ce Code, nous appliquons la norme la plus élevée. L'engagement de nos parties prenantes est d'une importance capitale.

L'objectif de ce Code est de définir le comportement éthique que nous attendons de nos employés, ainsi que de nos parties prenantes. Cela permet de préserver la réputation de notre entreprise et de renforcer notre activité. Le comportement éthique se caractérise par l'honnêteté, l'équité et l'égalité dans toutes les relations. Nous respectons la dignité, la diversité et les droits des individus et des groupes.

### 1.3 Concurrence loyale et antitrust

Dans toutes nos interactions avec les parties prenantes, nous évitons toute action susceptible de restreindre la concurrence loyale. Dans le cadre d'une concurrence loyale et équitable dans le cadre des lois nationales et internationales applicables en matière d'antitrust et de concurrence, nous ne nous engageons pas dans des pratiques commerciales ou n'échangeons pas d'informations avec d'autres parties prenantes qui limitent la libre concurrence.

### 1.4 Anti-corruption et pots-de-vin, cadeaux et divertissements

Baronie mène un engagement de toutes les parties prenantes avec une approche honnête et éthique. Du fournisseur au client, nous veillons à ce que cela fasse partie intégrante de nos activités. Nos employés sont les ambassadeurs de ces principes afin de garantir une approche ouverte dans les transactions commerciales et n'accepteront pas de cadeaux ou de pots-de-vin d'aucune sorte.

## 1.5 Notre personnel

Nos collaborateurs sont importants pour nous, ils sont notre force motrice pour optimiser la qualité au sein de notre culture et pour renforcer l'amélioration continue dans toute l'entreprise. Notre objectif est de combiner la satisfaction des employés et des clients avec la production de produits de haute qualité. Nous sommes convaincus que nous ne pouvons y parvenir qu'avec la participation, l'engagement et l'implication de tous nos employés. Notre pratique quotidienne est basée sur leurs idées, leur expérience et leur savoir-faire. Nous nous respectons, nous nous soutenons, nous nous faisons confiance et nous nous motivons mutuellement.

Ces pratiques nous permettent d'avoir une relation durable et de confiance dans notre entreprise avec tous nos employés, ainsi qu'avec nos parties prenantes externes. Nous nous soucions des consommateurs de nos produits et visons le plus haut niveau de satisfaction des consommateurs. Un élément crucial de la satisfaction de nos consommateurs est le souci de leur bien-être, à travers des offres de produits pertinentes et responsables.

## 1.6 Notre produit

Nous sommes une organisation "de la fève à la tablette" qui met un point d'honneur à fournir de la qualité dans chaque dégustation. Nous fabriquons des produits qui sont consommés dans le monde entier. Nos produits sont de qualité et offrent constamment sécurité et intégrité. Ce parcours commence par une sélection rigoureuse des fournisseurs de matières premières, ainsi que par le suivi et l'évaluation de nos processus de production.

Il est important pour nous de gérer de manière durable et consciente les ressources utilisées pour nos produits. Cela inclut le produit lui-même, ainsi que son emballage et sa production. En adoptant cette approche, nous parvenons à fournir un produit de haute qualité tout en contribuant à la protection de notre planète.

## 1.7 Notre environnement

Le respect de toutes les lois, règles et réglementations environnementales pertinentes constitue la base de nos activités. Les employés disposent des ressources et reçoivent des instructions sur la manière de traiter de manière appropriée les questions environnementales.

Baronie s'engage à gérer de manière responsable les ressources naturelles et à protéger l'environnement. Nous le faisons en conservant les ressources naturelles afin de réduire l'impact environnemental de nos activités. La réduction de notre empreinte carbone est un objectif important. Afin d'atteindre cet objectif, nous prenons diverses mesures adaptées dans nos sites, telles que des méthodes de production respectueuses de l'environnement et l'augmentation de notre utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables.

Nos employés et nos parties prenantes ont une approche prudente des défis environnementaux. Nous prenons des initiatives internes et externes pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale et encourager le développement et l'investissement de technologies écologiques dans nos activités.

La gestion des déchets et de l'eau est un sujet que nous abordons au niveau des sites. Nous utilisons toute une série de technologies dans l'ensemble au travers de Baronie, comme l'hydroélectricité. Un site s'associe à des entreprises locales pour atteindre l'objectif de "zéro mise en décharge".

Nous contribuons à des partenariats/initiatives qui améliorent la sensibilisation à l'environnement et les stratégies de révision dans notre environnement direct ainsi que dans nos chaînes d'approvisionnement.

## 1.8 Durabilité

Nous assumons la responsabilité de la nécessité de protéger l'environnement, la santé publique et la sécurité en menant nos activités de manière à contribuer à l'objectif plus large du développement durable. Nous nous efforçons de faire preuve d'un haut niveau d'éthique commerciale, en relation avec nos partenaires commerciaux et dans le respect de l'environnement et des droits de l'homme.

Le développement durable est important pour nous à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Cela concerne tous les aspects de notre activité, de nos matières premières à l'utilisation de l'énergie dans nos usines. Nous avons la passion et la volonté de prendre des engagements dans ce domaine et nous reconnaissons que notre contribution peut aider à assurer l'avenir des chaînes d'approvisionnement dans le secteur dans lequel nous opérons.

Les partenaires commerciaux doivent également veiller à offrir des conditions de travail décentes qui soutiennent les travailleurs, hommes et femmes, notamment en ce qui concerne les groupes vulnérables.

Nos propres employés et les parties prenantes directes ne sont pas notre seule préoccupation, nous accordons également une attention particulière aux conditions de vie et de travail dans les pays d'origine de nos matières premières. En étroite collaboration avec plusieurs parties prenantes, nous relevons les défis qui se posent sur le marché mondial et qui requièrent une action au sein de diverses plates-formes, et nous sommes membres de groupes qui font évoluer le secteur.

En tant que groupe, nous maintenons différentes licences telles que Rainforest Alliance, Fairtrade, Organic et Round Table of Sustainable Palm Oil (RSPO) et sommes en mesure de fournir des déclarations d'origine pour le chocolat suisse et belge. Dans le cadre des programmes « mass balance » et de produits ségrégués, nous maintenons la traçabilité des volumes afin de garantir que nos engagements en termes de volume sont étroitement surveillés.

Nous sommes transparents quant à notre parcours, qui a évolué au fil du temps vers un engagement diversifié dans des initiatives durables. Pour plus de détail sur le programme social et de durabilité de Baronie, le rapport annuel de durabilité est disponible publiquement pour toutes les parties prenantes.



## 1.9 Finances

Nos dossiers financiers sont traités avec soin et doivent toujours être exacts, complets, justes et finalisés à temps. Nous veillons à ce que les données financières soient traitées de manière confidentielle et à ce que les dossiers soient conservés conformément aux lois et réglementations en vigueur. Nous travaillons dans le respect des normes comptables et coopérons à tout moment avec les auditeurs internes et externes.

Nous utilisons soigneusement les ressources de l'entreprise et disposons de procédures claires pour une cohérence dans le travail quotidien.

L'entreprise applique des procédures financières strictes afin de garantir que nous agissons de manière responsable pour protéger l'avenir de l'entreprise pour tous les employés au sein de notre entreprise.

## 1.10 Sauvegarde des actifs et de la réputation de l'entreprise

Tous les employés ont la responsabilité de protéger les informations, les actifs et les intérêts de Baronie. Les biens de la société doivent être utilisés de manière responsable. Cela inclut les articles tangibles, mais aussi la propriété intellectuelle, par exemple les idées, les créations et les concepts.

Tous les droits de propriété et les informations commercialement sensibles générés ou obtenus dans le cadre d'un emploi au sein de la société restent la propriété exclusive de la société, sauf disposition contraire de la loi.

C'est une  
responsabilité  
partagée pour  
chacun d'entre  
nous.

Nous devrions tous contribuer à promouvoir un environnement de travail  
conforme aux principes de notre entreprise.



## 2. Nous prenons nos responsabilités

### 2.1 Droits de l'homme

Baronie reconnaît la capacité que nous avons, avec nos parties prenantes, de contribuer à des droits de l'homme positifs dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous observons et soutenons les principes de l'ONU, de l'OIT et de l'OCDE en matière de droits humains fondamentaux, tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Notre code et nos politiques commerciales sont fondés sur les 9 principes du code de base de l'Initiative pour le commerce éthique (ICE) :

1. L'emploi est librement choisi
2. La liberté d'association et le droit de négociation collective sont respectés.
3. Les conditions de travail sont sûres et hygiéniques
4. Le travail des enfants n'est pas utilisé
5. Des salaires décents sont versés
6. Les heures de travail ne sont pas excessives
7. Aucune discrimination n'est pratiquée
8. Un emploi régulier est fourni
9. Aucun traitement dur ou inhumain n'est autorisé

Notre entreprise met en œuvre diverses procédures éthiques afin de garantir le respect des principes que nous adoptons. Il est de notre responsabilité à tous de contribuer à promouvoir un environnement de travail conforme à ces principes.

### 2.2 Travail des enfants et travail forcé

Nous respectons et adoptons des normes claires en matière de droits de l'homme. Nous adhérons aux lois et normes correspondantes telles que la prévention du travail forcé et du travail des enfants, de la traite des êtres humains et d'autres pratiques illégales. Nous condamnons et rejetons le travail des enfants, le travail illégal, abusif ou forcé. Toute forme d'exploitation des enfants ou des adolescents n'est pas tolérée par notre entreprise.

Nous sommes sensibilisés aux risques liés aux origines de nos achats et aux chaînes d'approvisionnement en cacao. Notre organisation adopte une approche socialement responsable des affaires et est sensible aux menaces au sein de l'industrie dans laquelle nous opérons.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos parties prenantes afin de garantir l'absence d'esclavage moderne ou de trafic d'êtres humains dans tout élément de notre activité.

Si, à tout moment, nous avons des inquiétudes concernant notre chaîne d'approvisionnement, des mesures immédiates seront prises, nos partenaires concernés seront informés et nous coopérerons avec les autorités compétentes.

## 2.3 Liberté d'association

La liberté d'association est un droit humain fondamental proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous adhérons aux lois pertinentes et aux normes internationales du travail, telles que les conventions de l'OIT : Convention 87 de l'OIT sur la liberté d'association et Convention 98 de l'OIT sur le droit d'organisation et de négociation collective. Les travailleurs et les employés, sans distinction, ont le droit d'adhérer à des syndicats de leur choix ou d'en former et de négocier collectivement.

Nous garantissons à nos employés la liberté d'association et avons une attitude ouverte à l'égard des activités des syndicats, des comités d'entreprise et de leurs activités organisationnelles. En aucun cas, l'exercice de ces droits ne peut faire l'objet de menaces de représailles. Nous attendons la même chose de nos parties prenantes.

Des comités d'entreprise sont en place dans toutes nos entités et les représentants des travailleurs sont élus démocratiquement parmi les travailleurs. Ceux-ci bénéficient d'un temps raisonnable pour assister aux réunions et faciliter leur rôle de représentants.

Notre entreprise est fière de la représentativité des travailleurs et veille à ce que la direction ne punisse pas, ne souvoie pas ou n'influence pas d'une autre manière les membres de ces conseils. Nous nous engageons à garantir qu'aucune personne ne subira de représailles en raison de son affiliation à des groupes de travailleurs.

## 2.4 Salaires et horaires de travail décents

Les employés reçoivent un salaire qui correspond au minimum à la norme légale nationale. Tous les employés reçoivent un contrat de travail écrit et compréhensible, qui précise le montant, la date de paiement et la manière dont ils sont payés avant de rejoindre l'entreprise. Les déductions de salaire ne sont effectuées que si elles sont autorisées par la loi ou avec la permission expresse de l'employé.

Les heures de travail sont conformes aux lois nationales et aux conventions collectives en vigueur. Les heures supplémentaires sont volontaires et ne sont pas utilisées pour remplacer un emploi régulier. Étant donné la nature des lois locales sur l'emploi, pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à la politique locale.

## 2.5 Environnement de travail sain, sûr et sécurisé

Notre priorité est de veiller à ce que toutes les parties prenantes internes et externes soient en bonne santé, en sécurité, motivées et satisfaites. Nous appliquons une tolérance zéro à l'égard du travail sous l'influence de drogues ou d'alcool. Cette règle commune s'applique à tous nos sites et tous les travailleurs sont informés de cette politique lorsqu'ils rejoignent l'entreprise.

Les réglementations nationales et internationales en matière de santé et de sécurité au travail sont respectées. Nous nous engageons à garantir un lieu de travail sûr et sain en minimisant les risques d'accidents, de blessures et d'exposition aux risques sanitaires. Nous nous engageons auprès de nos employés par le biais de différents canaux afin d'améliorer continuellement la santé et la sécurité sur nos lieux de travail.

## 2.6 Égalité des chances

Notre engagement consiste à traiter équitablement les employés et les parties prenantes. Nous veillons à ce que nos pratiques de travail soutiennent une culture d'intégration, qui accepte la différence. Nous sélectionnons tous les candidats sur la base de leurs compétences, de leurs qualifications et de leur expérience. Afin de promouvoir l'égalité des chances au sein de l'entreprise, nous attirons des personnes possédant la bonne combinaison de talents et de compétences. L'entreprise encourage les employés à réaliser leur potentiel. Nos décisions ne sont pas fondées sur la race, l'origine ethnique, la nationalité, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge ou le handicap physique ou mental. Nous opérons dans un environnement de respect mutuel, qui s'étend à nos employés et aux parties prenantes.

Chacun d'entre nous a la responsabilité et le devoir personnel de contribuer à promouvoir un environnement de travail conforme à une politique d'égalité des chances.

## 2.7 Conflit d'intérêts

Nos intérêts personnels ne doivent pas influencer nos décisions professionnelles. Nous prenons les précautions nécessaires pour éviter les situations où les intérêts personnels entrent en conflit avec ceux de Baronie. Nous attendons de tous nos employés et parties prenantes qu'ils reconnaissent et évitent toute situation impliquant un conflit d'intérêts.

## 2.8 Traitement dur ou inhumain

Notre entreprise ne tolère pas l'utilisation d'abus ou de punitions physiques, les menaces d'abus physiques ou toute forme de harcèlement. La violence verbale ainsi que d'autres formes d'intimidation ne sont pas tolérées et seront traitées de manière sérieuse conformément aux règlements et procédures en vigueur.

Chaque individu a la responsabilité de s'assurer qu'il ne discrimine ni ne harcèle ses collègues, clients ou fournisseurs.

## 2.9 Vie privée

La Baronie se conforme aux lois sur la protection de la vie privée en vigueur dans chaque pays où elle opère et attend la même chose de ses partenaires. Nous protégeons la vie privée de nos employés et la sécurité des données personnelles. Les données personnelles ne peuvent être utilisées qu'à des fins commerciales légitimes et conformément aux lois applicables. Le règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) est respecté à tout moment. Les employés qui accèdent à des informations personnelles dans le cadre de leur rôle professionnel doivent s'assurer que ces informations ne sont pas mal utilisées, perdues ou divulguées.

Nous respectons  
nos engagements  
parce que  
nous sommes  
**en contact** avec  
notre personnel.



### 3. Nous sommes connectés

Baronie respecte ses engagements parce que nous sommes en contact avec nos collaborateurs, employés, fournisseurs, clients, consommateurs et autres parties prenantes. Cela nous permet de créer des produits sûrs, fabriqués dans des conditions équitables et contribuant à un monde plus durable. Nous sommes tous des citoyens du monde qui partagent la responsabilité de promouvoir un mode de travail durable. Grâce aux personnes de nos chaînes d'approvisionnement, nous sommes connectés dans le monde entier. Des agriculteurs qui produisent les matières premières aux consommateurs qui apprécient le produit final.

Notre quête de qualité et d'excellence fait sourire toutes les personnes impliquées, partout dans le monde. C'est ce que nous faisons depuis plus de 100 ans et nous continuerons à le faire. Nous sommes animés par la passion et la perfection, animés par l'ambition de renforcer encore notre rôle de partenaires du chocolat. Cela ne serait pas possible sans nos collaborateurs. Nous sommes déterminés à faire la différence parce que nous nous sentons concernés et que nous trouvons important d'assurer l'avenir de notre chaîne d'approvisionnement et des personnes qui y travaillent.

#### 3.1 Créer ensemble

Nous fabriquons des produits de marque et des marques de distributeur qui sont distribués dans le monde entier. Notre organisation est dynamique et réagit efficacement lorsqu'elle met en œuvre des idées, en utilisant l'expertise et les ressources pour concrétiser la vision de nos clients. Notre héritage et notre expérience dans l'industrie renforcent nos marques et nous permettent d'évaluer les marchés mondiaux afin de maximiser la satisfaction que nous offrons à nos consommateurs.

Chaque site a un rôle à jouer au sein de Baronie, nous travaillons tous ensemble pour fournir l'infrastructure qui offre à nos clients une gamme de produits étendue ainsi que la capacité de fournir des connaissances spécialisées au niveau des produits. Notre personnel est qualifié et passionné par son métier, travaillant efficacement avec un haut niveau de connaissances et d'expérience professionnelle.

#### 3.2 Travailler avec nos partenaires

Nous collaborons avec succès avec nos fournisseurs, nos clients et les autres parties prenantes et nous sommes clairs avec nos fournisseurs sur les normes que nous attendons d'eux. Nous sélectionnons soigneusement les fournisseurs qui s'alignent sur nos principes afin qu'ils aient les mêmes repères que notre entreprise. L'efficacité de nos partenariats se reflète dans la haute qualité de nos produits, dont nous sommes fiers. Nous croyons à la coopération et au dialogue avec nos fournisseurs sur le respect de ce Code de conduite.

Les obligations commerciales sont honorées et nous attendons de nos partenaires qu'ils fassent de même. Sur la base d'une relation de confiance mutuelle, nous créons des partenariats durables au cours desquels nous nous efforçons de relier les entités de la chaîne d'approvisionnement par une communication ouverte et honnête. Si nous avons des motifs raisonnables de croire que le fournisseur ne fait pas preuve d'un engagement suffisant envers ce Code, nous n'hésiterons pas à mettre fin à la relation commerciale.

Et nous  
continuerons  
à nous soucier,  
à rester en contact  
et à prendre nos  
responsabilités.

Faire respecter avec succès les principes du Code  
est notre responsabilité mutuelle.





## 4. L'avenir de notre Code

Nous publions notre Code sur le site web de l'entreprise afin d'exposer clairement nos attentes à toutes les parties prenantes. Toutes les parties prenantes doivent adhérer aux principes énoncés dans ce Code pour pouvoir faire des affaires avec nous ou travailler au sein de notre entreprise. Les fournisseurs ont la responsabilité de continuer à examiner et à mettre à jour notre dernier Code, nous coopérons et encourageons le dialogue avec nos parties prenantes afin de garantir le maintien de normes de comportement élevées.

Le Code est révisé par le groupe de direction, le cas échéant, afin de garantir qu'il continue à refléter les normes élevées de notre entreprise. L'engagement à suivre le Code est pris par chaque individu dans notre entreprise, quelle que soit sa position. Nous pensons que pour réussir dans notre entreprise, nous devons tous être en phase avec nos propres attentes et celles des autres. Il est important que les valeurs familiales sur lesquelles notre entreprise a été fondée continuent de rayonner dans toute notre entreprise.

Le respect des principes du Code est la responsabilité de chacun de nos employés et de nos partenaires. Le Code fournit une base afin de guider son lecteur sur les attentes de notre entreprise en matière de comportement éthique et de conduite des affaires. Si l'entreprise a des raisons de penser que le Code n'est pas respecté, elle prendra des mesures décisives. Pour un fournisseur, cela peut inclure la résiliation du partenariat et des accords commerciaux.

Chaque site Baronie dispose d'une procédure d'alerte confidentielle et nous encourageons donc les employés à utiliser ce moyen pour faire part de leurs préoccupations s'ils ne peuvent pas en parler à leur supérieur hiérarchique. Tout partenaire qui souhaite faire part de ses préoccupations, poser des questions ou demander conseil sur le contenu de ce document peut également s'adresser au contact de son entreprise ou envoyer un courriel à [ethics@baronie.com](mailto:ethics@baronie.com) pour obtenir de plus amples informations.